

Dirigé par : **Didier Tcherkachine** (*gérant du cabinet conseil Argo&Siloe*)
et **Franck Dupessey** (*directeur des actions économiques de la chambre de métiers
et de l'artisanat de Haute-Savoie*)

Chapitre « L'impact de la démarche RSE sur le territoire de l'organisation »

rédigé par **Adelaïde de Lastic** (*docteure en philosophie,
chercheuse associée à l'Institut Jean Nicod (CNRS, ENS, EHESS)
et consultante en entreprise*).

..... Interview d'Amélie Bossard, chargée de mission RSE & sécurité à la CCI Maine-et-Loire

1/ Que fait votre organisation ?

La chambre de commerce et d'industrie de Maine-et-Loire est un incubateur d'initiatives pour des entreprises performantes sur un territoire attractif, et est la première chambre de commerce et d'industrie labellisée RSE LUCIE. Elle est l'interlocutrice privilégiée de 28 000 entreprises de l'industrie, du commerce et des services du département. Sa vocation est d'accompagner les entreprises à chaque étape de leur développement : de la création jusqu'à la transmission, sur des thématiques aussi diverses que le financement, l'international, le numérique et l'innovation. La CCI 49 gère également trois établissements de formation implantés sur le territoire. Premier CFA des Pays de Loire avec plus de 2 700 apprentis, et avec 6 000 salariés accueillis en formation continue, la direction formation est un partenaire de l'accompagnement des entreprises sur le champ de la gestion des compétences. En partenariat avec les autres acteurs économiques et les élus, les 350 collaborateurs agissent pour favoriser le développement, l'attractivité et le rayonnement du département. Afin de répondre, au plus près des bassins d'emploi, aux besoins des entreprises, la CCI dispose de trois agences, de trois maisons de la création et de la transmission d'entreprise et de trois établissements de formation, ainsi que de neuf conseils territoriaux à l'échelle des établissements publics de coopération intercommunale.

Une gouvernance singulière : pilotées par des chefs d'entreprise bénévoles, élus par leurs pairs pour les représenter, les chambres consulaires offrent un contexte de gouvernance politique spécifique. L'assemblée générale est composée de 50 chefs d'entreprise élus, représentants des secteurs de l'industrie, du commerce et des services, qui délibèrent sur toutes les affaires relatives à la chambre, adoptent le budget et déterminent les orientations et le programme d'actions de la CCI.

2/ Dans quel contexte territorial s'inscrit-elle ?

Les chambres de commerce et d'industrie ont dû faire preuve d'innovation dans leur organisation, réinventer leurs processus, leurs modèles d'affaires et leurs offres dans un environnement particulièrement contraint.

3/ Depuis quand a-t-elle intégré la RSE à sa stratégie globale ?

La CCI de Maine-et-Loire a souhaité, dans cette période, avec volontarisme, réaffirmer auprès de l'ensemble de ses partenaires, sa volonté d'une part de renforcer la performance de son modèle et sa qualité de service, et d'autre part de s'appuyer sur les organes de dialogues existants pour impliquer ses parties prenantes (collaborateurs, élus CCI, entreprises du territoire, fournisseurs...) dans les orientations qui sont prises. C'est le sens qui a été donné à la labellisation LUCIE obtenue l'année dernière (2017), un label qui valorise la capacité du candidat à s'engager dans des axes d'amélioration partagés avec ses parties prenantes.

« Ce label LUCIE souligne non seulement la dynamique de notre entreprise, mais il doit aussi être le signe que nous sommes plus que jamais à l'écoute de notre environnement avec la volonté d'être toujours plus agiles et réactifs », précise Cyrille Laheurte, directeur général de la CCI qui ajoute : « Cette démarche ambitieuse nous a permis de mieux définir les engagements que nous devons prendre à l'égard de nos collaborateurs et de tous nos élus, partenaires, clients, fournisseurs. C'est un processus d'amélioration continue dans lequel tout le monde doit être acteur. Il nous appartient maintenant d'en mesurer régulièrement les évolutions. » Plus largement, la CCI a souhaité inscrire dans le projet de mandature une ambition : développer la RSE sur le territoire et auprès des entreprises.

4/ Que fait-elle pour améliorer son impact sur son territoire ? (3 actions) et 5/ Comment mesure-t-elle la portée de ces actions ? Quels sont les retours des parties prenantes ? (collectivités, institutions locales, usagers locaux, voisins, collaborateurs, etc.) sur ces actions ?

Focus sur trois histoires qui témoignent de l'engagement de la CCI, de l'esprit dans lequel elle inscrit ses actions qui reposent toutes sur des convictions fortes : soutenir les stratégies de coopération interentreprises, véritables ateliers de coconstruction et de solutions partagées pour le territoire ; privilégier l'universalité des initiatives (accessibles à tous types d'entreprises, sur tous les territoires) ; enfin, s'appuyer sur la conviction des ambassadeurs pour sensibiliser et diffuser les actions.

La CCI se positionne donc comme chef d'orchestre, en « metteur ensemble », elle crée les conditions juridiques, organise les moyens humains, facilite les synergies entre acteurs pour faire éclore les projets. Les instances de dialogue sont pensées comme autant d'unités pour construire des solutions partagées pour le territoire.

> *Mécène et Loire : Faire rayonner la culture, la solidarité, la science & le patrimoine grâce à un modèle de mécénat collectif*

L'innovation du projet Mécène et Loire repose sur la proposition d'une offre de mécénat collectif pour les TPE et les PME, cette forme étant une opportunité de mutualisation permettant de soutenir des projets ambitieux que n'aurait pas pu soutenir individuellement chaque entreprise. Un autre parti pris consiste à promouvoir un mécénat d'entreprises plus qu'un mécénat de dirigeant : chaque année, 75 % des contreparties sont directement destinées aux collaborateurs des entreprises (interventions d'artistes, de scientifiques, distribution de billets, visites de sites remarquables du patrimoine...).

Les résultats : Depuis 10 ans, plus de 1,5 million d'euros ont ainsi été injectés sur le territoire, une vingtaine de projets sont soutenus chaque année. La sélection 2017 permettra par exemple de soutenir des projets aussi divers que les travaux de recherche de jeunes praticiens du CHU d'Angers, le cinéma d'auteur ou encore la scène hard rock.

> *Anjou Amorçage : Soutenir le développement d'entreprises innovantes sur le territoire*

Anjou Amorçage est une société de capital-risque qui fédère une trentaine d'entreprises et quatre banques régionales. Une volonté affirmée : favoriser la création d'entreprises innovantes sur le territoire en accompagnant les jeunes entreprises par la prise de participation au capital dans leur phase de lancement. Pour Éric Grelier, président de la CCI de Maine-et-Loire, « Anjou Amorçage propose un financement au démarrage alors que les banques ne financent que le développement. Anjou Amorçage apporte une caution morale et crédibilise l'entreprise pour toute autre demande de financement ».

Les résultats : Les actionnaires ont renforcé le potentiel de cet outil et ont décidé de doubler le capital social pour le porter de 450 K€ à un peu plus de 900 K€. Cela devrait permettre d'augmenter le ticket de soutien de 70 à 120 K€. Depuis sa création, un total de 1,6 M€ a été investi et 100 emplois ont été créés dans différents secteurs d'activité tels que les télécoms, le végétal, les TIC, les énergies renouvelables, les objets connectés pour 21 entreprises accompagnées.

La société Evolis a rejoint récemment le cercle des investisseurs privés. Pour Emmanuel Picot son PDG et élu CCI, « *Evolis est heureux de participer à cette augmentation de capital afin de contribuer à faire éclore de nouveaux projets et d'encourager l'entrepreneuriat au service du développement économique et de l'emploi du territoire* ».

> *L'ADECC : Développer les synergies vertueuses de proximité entre entreprises du territoire*

L'Association pour le développement de l'économie circulaire et collaborative est née il y a quelques mois seulement. Ses missions : promouvoir et développer l'économie circulaire, fédérer les acteurs au sein d'un réseau d'échanges pour les entreprises engagées, proposer des prestations mutualisées et partager de l'information sur l'économie circulaire, en somme : « *Collaborer sur un territoire pour que les ressources d'une entreprise puissent être utilisées par une autre.* » L'association s'appuie sur un réseau d'entreprises locales souhaitant travailler collectivement et soutenir réciproquement leurs activités. Elle repose sur des valeurs partagées :

- 1) Écoconcevoir, c'est-à-dire anticiper le parcours de vie des composants et du produit ;
- 2) « Un mouvement perpétuel ! » : réparer d'abord, réutiliser ensuite, recycler enfin ;
- 3) « Achever l'ère de l'obsolescence programmée ! » : passer de la possession à l'usage... ; l'économie de la fonctionnalité commence avec ses voisins !
- 4) Agir ensemble pour une économie locale ouverte sur le monde.

Les prestations permettent par exemple aux entreprises de mutualiser des achats collectifs, de réaliser de la collecte de déchets diffus, d'optimiser les dépenses énergétiques.

Les résultats : « *Personnellement, les prestations collectives m'ont permis de réduire de 5 000 euros la facture de faux frais de mon garage. Au delà, c'est l'occasion de participer à un projet collectif et de partager des expériences* », témoigne Jacques Loiseau d'Automobile Èvre & Loire. En quelques mois, cette association a déjà réussi à fédérer 30 adhérents et totalise près de 35 000 euros économisés.

6/ Comment envisage-t-elle la suite de ces actions ?

Toutes ces histoires continuent à s'écrire au quotidien : Mécène et Loire est à l'aube de lancer sa 3^e édition et essaime sur le territoire national, Anjou Amorçage vient de réussir sa levée de fonds et l'ADECC devrait prochainement atteindre les 50 adhérents.

À travers ces projets, la CCI vise la pérennité des démarches sur le territoire, souhaite leur donner vie pour qu'ils puissent grandir, prendre leur autonomie, assurer leur reproductibilité et essaïmer. Ces histoires ne s'écrivent pas seules ; facteur d'ancrages des acteurs économiques et d'attractivité locale, elles reposent sur la capacité à créer des synergies locales pérennes pour des projets de territoires partagés.

